



ORGANISATION DE LA COOPERATION ISLAMIQUE

**DISCOURS DE
SON EXCELLENCE LE
SECRETAIRE GENERAL DE L'ORGANISATION DE LA
COOPERATION ISLAMIQUE,
DR. YOUSEF BIN AHMED AL-OTHAIMEEN,**

**À LA REUNION ANNUELLE DE COORDINATION DES MINISTRES DES
AFFAIRES ETRANGERES DES PAYS MEMBRES DE L'OCI**

New York, 27 septembre 2019

Bismillah, louanges à Allah

Que les prières et la paix divines soient sur le Messenger de Dieu.

Altesses, Excellences,

Madame Rosemary A. DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix

Mesdames et messieurs,

Assalamou anleikoum wa rahmatoullai wa barakatouhou

J'ai le plaisir de prendre la parole à cette réunion annuelle de coordination des ministres des Affaires étrangères des États membres de l'OCI et de souhaiter la bienvenue à Son Excellence Madame Rosemary A. DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix.

La séance d'aujourd'hui est la continuation de nos réunions ordinaires précédentes qui visent une meilleure coordination des positions, surtout en ce qui concerne les questions à l'ordre du jour de la session actuelle de l'Assemblée générale des Nations Unies, et la défense de notre Oummah commune conformément aux dispositions de la Charte de l'OCI et aux principes généraux que nous nous sommes engagés à respecter ainsi qu'aux résolutions que votre auguste Conseil a adoptées, la plus récente réunion du Conseil étant celle tenue à Abou Dhabi en mars 2019.

Je voudrais saluer les efforts déployés par le Royaume d'Arabie Saoudite sous la conduite du Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Salman Bin Abdelaziz (qu'Allah le préserve), pour organiser la 14^{ème} session du Sommet islamique à La Mecque en mai 2019. Je renouvelle au Gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite, le pays de siège de l'OCI, ma sincère gratitude et ma profonde reconnaissance pour le soutien généreux qu'il ne cesse d'apporter à l'Organisation et pour les facilités qui lui ont permis de s'acquitter de sa mission.

Je voudrais également saisir cette occasion pour réitérer mes sincères remerciements et ma profonde reconnaissance à l'Etat des Emirats arabes unis pour les efforts déployés pour le succès de ladite session, qui a abouti à l'adoption d'importantes décisions et initiatives.

Je remercie S.E. Madame Rosemary A. DiCarlo, Secrétaire générale adjointe des Nations Unies aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, pour sa présence parmi nous, qui s'inscrit dans le cadre de l'intérêt mutuel et des concertations sur de nombreuses questions intéressant le monde islamique et la communauté internationale en général. Je saisis cette occasion pour me féliciter de la fructueuse coopération existant entre l'OCI et l'ONU, tout chose qui est de nature à renforcer la contribution de l'OCI au traitement des questions nécessitant des efforts concertés de tous les acteurs des pays et des organisations régionales et internationales.

Dans le même contexte, le Secrétariat général cherche à mener une série de consultations bilatérales avec des organisations régionales et des États non membres qui jouent un rôle actif au sein de la communauté internationale, ce qui renforcera la contribution de l'OCI au traitement des questions d'intérêt commun et consolidera sa position sur la scène régionale et internationale.

Altesses, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Notre réunion d'aujourd'hui coïncide avec la célébration du 50^{ème} anniversaire de notre Organisation. C'est l'occasion de rappeler les principes et les objectifs pour lesquels elle a été fondée. En vertu de votre décision lors de votre 46^{ème} session tenue à Abu Dhabi, le lancement des festivités en commémoration de cette occasion se fera au pays hôte qui a apporté un soutien financier généreux au Secrétariat général dédié spécialement à la célébration de cette occasion. Il est vrai que notre Organisation a accompli de nombreuses réalisations au cours des cinq dernières décennies, mais elle est aujourd'hui appelée à s'adapter aux changements qui interviennent sur la scène internationale et à relever les défis auxquels le monde islamique se trouve confronté. Cela nécessite davantage de coopération et de solidarité entre les Etats membres, la poursuite du processus de réforme au sein de l'Organisation et des progrès dans la mise en œuvre du Programme d'action décennal à l'horizon 2025.

En tête de ces défis se trouvent les phénomènes du terrorisme et de l'extrémisme qui continuent de menacer la sécurité et la stabilité dans la région et dans le monde, avec pour preuves palpables les récentes opérations terroristes dans la région.

L'Arabie saoudite a connu une attaque terroriste scandaleuse sur deux usines Aramco visant l'approvisionnement énergétique mondial et l'économie mondiale. Ce n'est un secret pour personne que l'atteinte à la sécurité de l'Arabie saoudite, en tant qu'État membre et siège de l'OCI, est une atteinte à la sécurité et à la cohésion du monde islamique dans son ensemble, et cela met l'économie mondiale en danger. Je saisis donc cette occasion pour renouveler l'entière solidarité de l'OCI avec le Royaume d'Arabie saoudite dans toutes les mesures qu'il prend pour défendre sa sécurité et sa stabilité, conformément à la Charte de l'Organisation de la coopération islamique et celle des Nations Unies.

Dans le même ordre d'idée, le crime terroriste qui a frappé deux mosquées en Nouvelle-Zélande et les attaques contre plusieurs églises au Sri Lanka cette année ont mis en lumière le danger de l'extrémisme violent et son association au terrorisme. Ces événements ont montré que le terrorisme n'avait pas de religion, de nationalité ou de race et qu'il fallait donc intensifier la coopération avec la communauté internationale pour le combattre et développer une riposte globale tenant compte de toutes ses dimensions sécuritaire, économique, culturelle, sociale et intellectuelle. A cet égard, je voudrais rappeler que l'OCI s'efforce sans arrêt de lutter contre les idées fausses au sujet de l'islam par le biais de ses initiatives visant à lutter contre le phénomène de l'islamophobie, ainsi que de ses efforts pour promouvoir la tolérance et la modération et

encourager le dialogue entre les différentes cultures et religions par le biais de l'Observatoire de l'OCI et du Centre « Sawt Al Hikmah » (Voix de la sagesse), tous deux émanant de l'OCI.

Altesses, Excellences, Mesdames et Messieurs,

La question de la Palestine et d'Al-Qods Al-Charif, qui est la question centrale de notre Organisation, fait face à des défis politiques, économiques et humanitaires croissants. Comme vous le savez, il y a quelques jours, l'OCI a tenu, à son siège à Djeddah, une réunion extraordinaire au niveau du Conseil des ministres des Affaires étrangères à la demande de l'Arabie saoudite pour se pencher sur l'annonce faite par le Premier ministre israélien de son intention d'annexer des terres de la Cisjordanie occupée. La réunion a abouti à l'adoption d'une résolution qui rejette cette annonce et réaffirme la nécessité de prendre des mesures politiques et juridiques possibles pour contrer cette politique colonialiste et expansionniste.

Ces actions unilatérales d'Israël, la puissance occupante, ses tentatives répétées de changer l'identité historique, géographique et juridique de la Palestine et la violation des droits légitimes des Palestiniens nécessitent que nous incarnions l'esprit de solidarité et l'unité de position dans le cadre d'une action islamique commune visant à soutenir cette cause juste en votant en faveur du projet de résolution des Nations Unies destiné à consolider et à défendre les droits légitimes des Palestiniens, en condamnant et en faisant face aux politiques de l'occupation israélienne, en mettant en avant la responsabilité de la communauté internationale quant à la nécessité de la prévalence de la justice, de la protection internationale pour le peuple palestinien. Dans le même contexte, nous appelons de nouveau la communauté internationale à favoriser, dans un délai déterminé, un processus politique multilatéral afin de mettre fin à l'occupation israélienne et d'établir un État palestinien indépendant sur la base de la frontière du 4 juin 1967, avec Al-Qods pour capitale, sur la base des références internationales convenues, notamment les résolutions pertinentes des Nations Unies et l'Initiative de paix arabe.

Je voudrais également souligner que les graves développements liés à la détérioration de la situation des réfugiés palestiniens, au ciblage de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et à l'accumulation de son déficit budgétaire, requièrent une coordination des efforts et une mobilisation de soutien politique au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies en vue de renouveler le mandat politique confié à l'Office, outre la nécessité pour nos États membres de fournir davantage de contributions financières en tant qu'engagement politique et humanitaire d'une grande importance pour la question des réfugiés palestiniens ainsi que la nécessité de fournir davantage à nos États membres.

Outre la cause palestinienne, la question du Jammu-et-Cachemire a récemment connu de graves développements suite à la décision unilatérale prise par l'Inde le 5 août 2019 d'abolir l'article 370 de la Constitution, annulant ainsi le statut spécial de Jammu-et-Cachemire. Cette décision a coïncidé avec de nombreuses violations des droits de l'homme du peuple cachemiri. Face à ces développements, nous réaffirmons les résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur le statut internationalement reconnu du différend du Jammu-et-Cachemire, renouvelons notre

solidarité avec le peuple du Jammu-et-Cachemire et appelons à la reprise du processus de dialogue entre le Pakistan et l'Inde. Nous appelons également les Nations Unies à respecter leurs résolutions, notamment celles relatives au droit à l'autodétermination du peuple du Jammu-et-Cachemire.

En ce qui concerne le Yémen, nous saluons la donation du montant de 500 million de dollars par le Royaume d'Arabie saoudite dans le cadre du plan d'action humanitaire d'urgence pour le Yémen. De même, nous apprécions les efforts déployés par l'Arabie Saoudite pour engager un dialogue entre les parties concernées afin de remédier à la situation à Aden et à Abyan et de préserver l'unité du Yémen. Ces événements mettent en évidence l'importance d'agir rapidement pour relancer le processus de paix afin de parvenir à un règlement global de la crise yéménite sur la base des trois références convenues et de la résolution 2216 du Conseil de Sécurité. Nous réitérons notre soutien aux efforts des Nations Unies et de l'envoyé spécial du Secrétaire général au Yémen et soulignons la nécessité de l'application intégrale des Accords de Stockholm.

Nous avons suivi avec inquiétude l'escalade récente de la violence et des opérations terroristes en Afghanistan alors que le pays se prépare pour les élections présidentielles. L'Organisation de la Coopération islamique (OCI), qui a appelé à la fin de la violence et à la poursuite du dialogue et de la réconciliation nationale dans le cadre d'un processus approprié et conduit par l'Afghanistan, est déterminée à poursuivre ses efforts pour contribuer à renforcer les fondements de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du développement en Afghanistan.

En ce qui concerne la Libye, nous exprimons notre profonde préoccupation face aux problèmes de sécurité et aux menaces terroristes auxquels elle est confrontée. L'OCI est attachée à l'unité, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Libye. Nous réaffirmons qu'une solution politique est la seule issue à la crise libyenne, conformément aux références convenues.

En ce qui concerne le Mali, le Sahel, la Sierra Leone et la République centrafricaine, l'OCI réaffirme son engagement à poursuivre ses efforts pour contribuer à l'instauration d'une paix globale, à la sécurité, à la stabilité et à la reconstruction dans ces régions avec le soutien des institutions financières islamiques.

Pour ce qui est de la Somalie, conformément à la décision de votre auguste Conseil lors de sa 46^{ème} session tenue à Abou Dhabi, l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) a organisé le 29 avril 2019 à Mogadiscio, en coopération avec la République fédérale de Somalie, la Conférence internationale sur la sécurité intellectuelle et la lutte contre l'extrémisme. En juillet dernier, il a été procédé à la signature de l'accord de siège du Bureau régional de l'OCI, en application des résolutions du Sommet islamique et du Conseil des ministres y afférent.

S'agissant de la province du Haut-Karabakh, l'OCI réitère son appel à la communauté internationale pour qu'elle œuvre à mettre un terme à l'occupation arménienne et à résoudre le conflit conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité visant à préserver la

souveraineté, l'intégrité territoriale et l'inviolabilité des frontières internationalement reconnues de la République d'Azerbaïdjan.

L'OCI suit avec une grande inquiétude la situation des communautés Rohingya au Myanmar et leurs souffrances persistantes. L'évolution de cette question a été amplement discutée sous tous ses aspects lors des réunions intensives tenues ici à New York, y compris les réunions du Groupe de contact et du Groupe à composition non limitée sur la responsabilité en matière de violations des droits de l'homme contre les Rohingya. À cette occasion, les participants ont souligné la nécessité d'intensifier les efforts de coopération avec les organes de l'ONU pour mettre fin à la tragédie des Rohingya et défendre leurs droits fondamentaux.

L'OCI suit par ailleurs, la situation des communautés musulmanes aux Philippines, en Thaïlande, à Sri Lanka et dans d'autres pays et œuvre à poursuivre le dialogue et la consultation avec les gouvernements de ces pays afin d'améliorer davantage la situation des musulmans qui y vivent et d'assurer l'exercice de leurs droits.

Altesses, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Malgré les crises qui prévalent dans certains États membres, nous notons avec satisfaction le succès enregistré dans plusieurs autres. Le 17 août, le peuple soudanais a réalisé un exploit historique en signant la Déclaration constitutionnelle sur les arrangements de la période de transition, suivie de la formation d'un nouveau gouvernement. L'Organisation de la Coopération islamique (OCI) a été représentée par votre serviteur le Secrétaire général parmi les témoins internationaux lors de la signature de la Déclaration constitutionnelle. A cet égard, nous réitérons la solidarité de l'OCI avec le Soudan à ce stade délicat de son histoire, pour réaliser les aspirations de son peuple en matière de sécurité, de paix, de stabilité et de développement.

En conclusion, je voudrais réitérer nos remerciements à l'État du Niger qui abritera la prochaine session de votre Conseil, l'an prochain, plaise à Dieu, à Niamey. Je voudrais réaffirmer l'entière disponibilité du Secrétariat général à coordonner avec les autorités nigériennes en vue de contribuer au succès de ladite session.

Bonne journée et assalamou anlèikoum